Circulaire ACI - Nouveaux barèmes de l'impôt à la source VD 2024

2024-02-15 - Stéphanie Bender - Temps partiel les VE - Commentaire (1) - ProConcept

Pour faire suite à la circulaire de l'ACI de mi-février 2024 concernant les nouveaux barèmes et instructions pour l'imposition à la source 2024 pour le canton de Vaud, voici comment télécharger les nouveaux barèmes.

Cliquez sur ce lien pour télécharger les nouveaux barèmes de l'impôt à la source 2024 pour le canton de Vaud : https://www.estv.admin.ch/estv/fr/accueil/impot-federal-direct/impot-a-la-source/baremes-is-salaires.html

En bas de page, cliquez sur le fichier ZIP du canton de Vaud (mis à jour le 23.01.2024) :

Dézippez le fichier, puis depuis l'objet "Configuration de l'impôt à la source" dans ProConcept, cliquez sur le bouton "Importation des tabelles" :

Enfin, allez rechercher le fichier .txt que vous avez télécharger dans Parcourir :